



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 35271

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur le rapport remis le 09 juillet 2013 par Mme Marie-Hélène Bacqué et M. Mohamed Mechmache. Ce rapport démontre la nécessité d'agir dans les quartiers populaires et les espaces urbains sensibles dès à présent. Au travers d'un important travail de collaboration avec les associations et les collectifs rencontrés, de nombreuses propositions ont été soulignées dans ce rapport. Aussi, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement au regard de la proposition de changer l'image des quartiers.

Texte de la réponse

Pour changer l'image des quartiers, le rapport de Marie-Hélène BACQUE et Mohamed MECHMACHE préconisait de favoriser et aider au développement et à la diffusion de médias locaux et d'expressions culturelles issues des quartiers populaires, de reconnaître ces médias comme de vrais médias, de faire évoluer la culture des médias nationaux et d'y favoriser l'accès de « paroles des quartiers populaires » et de travailler sur les expressions culturelles et sur les mémoires sociales des quartiers populaires. La question de l'image des quartiers passe notamment par un soutien aux médias de proximité, qui constitue un sujet structurant pour la politique de la ville. A ce titre, le soutien du programme 147 aux médias numériques, aux radios associatives et aux multimédias en ligne représente chaque année une mobilisation de crédits d'environ 790 K€. Ce soutien aux médias de proximité vise à donner une plus grande place à l'expression des habitants par le biais du numérique et du trans-médias, recouvrant des formes diverses (blogs, podcasts, web sites, webTV), permettant aux habitants d'emprunter des modes d'expression modernes et accessibles, tout en maintenant les modes d'expression plus traditionnels, avec la presse écrite, « fanzines », journaux de quartiers et magazines. Le comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté du 6 mars 2015 a réaffirmé l'importance des médias de proximité en décidant de lancer un appel à projet national doté d'un million d'euros destiné à conforter ces médias, notamment dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Par ailleurs, la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville travaille, en lien étroit avec l'institut national de l'audiovisuel et le ministère de la culture et de la communication, à la valorisation scientifique et culturelle du patrimoine sonore de l'ancien groupement d'intérêt public « Echanges et production radiophonique ». Enfin, les chaînes de l'audiovisuel public coproduisent une part non négligeable des films de tous formats subventionnés par le programme national « Images de la diversité » doté de 2 M€. Ce programme est destiné à soutenir les projets cinématographiques qui mettent en valeur, de façon positive, les thèmes liés à l'immigration et son histoire, l'intégration des migrants et leur apport à la construction nationale, la société française dans toutes ses composantes et sa diversité. Ce partenariat incite les médias nationaux à modifier leur regard et à proposer aux spectateurs des sujets et des points de vue différents de ce qu'ils connaissent. Les préconisations du rapport Bacqué-Mechmache ont donc bien trouvé une traduction concrète dans les actions portées par la politique de la ville.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35271

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Politique de la ville

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8335

Réponse publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6530